



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
David DEROSSIS à Stéphane RODIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

VENTE DE BIENS MOBILIERS DE PLUS DE 4 600 €

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

1

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

55

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président.

Le rapporteur expose :

Par délégation du Conseil communautaire, le Président peut décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros. Au-delà de ce seuil, il incombe au Conseil Communautaire d'autoriser la vente des biens concernés. Il est proposé la vente aux enchères des matériels figurant ci-dessous et dont la valeur finale pourra être supérieure à 4 600 euros.

Quantité	Désignation	Mise à prix	Valeur
1	Lot de 7 trottinettes électriques : - 2 trottinettes FS onride de 2021 Fourche et pneu Fat Batterie intégrée Option 1500W/21ah contrôleur 22A et chargeur 4A - 5 trottinettes S onride de 2019 Fourche et pneu Fat Batterie intégrée Option 1500W/21ah contrôleur 22A et chargeur 4A	5 500 €	10 900 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente des biens ci-dessus référencés, au prix résultant de la vente aux enchères au-delà de 4 600 euros ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

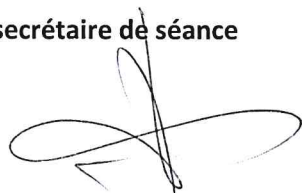
Pour : 55

Contre :

Abstentions :

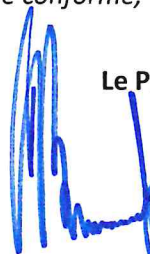
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

